

« Le Cameroun doit devenir un partenaire stratégique pour nos universités » (J.-L. Nahel, CPU)

Paris - Publié le mardi 24 mars 2020 à 12 h 42 - Interview n° 178636

« Nous avons des accords institutionnels avec plusieurs pays francophones d'Afrique, mais pas avec le Cameroun, déclare Jean-Luc Nahel, coordinateur des activités internationales de la CPU, à News Tank le 24/03/2020. Or ce pays est à un carrefour géographique important sur le continent, et il accueille de nombreux étudiants de la sous-région. »

C'est désormais chose faite, avec la signature d'un accord cadre entre la CPU et son homologue camerounaise la Conciu (Conférence des chefs des institutions universitaires), le 17/02/2020.

Selon Jean-Luc Nahel, cet accord répond à plusieurs besoins :

- organiser la mobilité entre le Cameroun et la France, par des collaborations entre universités ;
- renforcer la formation des étudiants camerounais, en particulier des docteurs ;
- solidifier la présence française sur le continent, où la concurrence, avec les pays asiatiques notamment, est de plus en plus forte.

« Aujourd'hui, il n'y a que six universités françaises qui ont des collaborations avec des universités camerounaises, et ces relations ne sont pas très intenses. On peut les étendre, et d'autres universités peuvent en créer. D'autant que la demande existe du côté camerounais », déclare-t-il notamment.

Jean-Luc Nahel répond à News Tank

Que contient l'accord que vous avez signé au Cameroun ?

C'est un accord global, qui dit que :

- nous avons des objectifs communs de formation en licence, master et doctorat ;
- nous devons nous rencontrer au moins une fois par an pour faire le point sur nos situations ;
- nous devons augmenter la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants, dans les deux sens.

L'ensemble des universités françaises pourront s'y référer lorsqu'elles auront un accord à établir avec une université camerounaise.

Le premier objectif de cet accord est de faciliter les échanges entre universités françaises et universités camerounaises : échanges d'enseignants, et aussi mobilité encadrée des étudiants. La mobilité encadrée permet que, quand une université française reçoit des étudiants d'une université camerounaise, elle sache à l'avance combien ils seront ; elle peut ainsi les accueillir et les prendre en charge de façon coordonnée.

L'accord concerne tous les niveaux. Il y a par exemple un fort besoin de former des techniciens supérieurs, à bac+2/bac+3. Toutefois, ce qui nous intéresse le plus, c'est la formation des docteurs.

 *Un fort besoin de former des techniciens supérieurs, à bac+2/bac+3.*

Si on se place à l'échelle de l'Afrique entière, et c'est vrai aussi au Cameroun, il y a un fort besoin de docteurs pour encadrer les étudiants. Et ce sera encore plus vrai dans les prochaines années, étant donné la dynamique démographique. Il y a aujourd'hui 250 000 à 300 000 étudiants au Cameroun, mais cela va exploser dans les dix ans à venir.

En outre, tous ces étudiants ne seront pas employés dans les universités. Il faut donc aussi faciliter leur insertion sur le marché du travail, et renforcer leurs capacités à créer eux-mêmes des entreprises, génératrices d'emplois. Plusieurs universités en France sont intéressées de partager le savoir-faire qu'elles ont acquis dans la création de start-up.

Y a-t-il un volet financier à cet accord ?

Pas directement. Il faut toutefois remarquer que le Cameroun, comme d'autres pays africains, peut bénéficier depuis l'année dernière du programme Erasmus+. Ce programme européen a été élargi à des pays non européens à condition qu'il y ait des relations avec des universités européennes. Dans le cadre d'Erasmus+ des universités françaises peuvent accepter en formation pour trois mois, six mois ou un an, des enseignants chercheurs camerounais, par exemple, qui viendraient se former en France, financés par des crédits européens.

La signature de l'accord a été aussi l'occasion d'informer les universités camerounaises sur cette possibilité.

Pour ce qui concerne les futurs projets que des universités françaises montraient avec des universités camerounaises, chacun devra trouver son financement indépendamment.

Pourquoi signer aujourd'hui un tel accord avec le Cameroun ?

L'une des finalités de la CPU est d'établir des relations institutionnelles avec les conférences équivalentes dans le plus grand nombre de pays possible, en priorité avec les pays francophones. En Afrique, nous avons déjà des accords avec le Tchad, le Niger, le Mali et le Sénégal, mais pas avec le Cameroun.

Or c'est un pays très important dans la région. Il suffit de regarder une carte pour voir que c'est un carrefour : ils ont des relations aussi bien avec le Nigeria anglophone, l'un des plus grands pays d'Afrique sur le plan démographique, qu'avec la République Démocratique du Congo, futur géant démographique africain.

Sur le plan universitaire, c'est un hub qui reçoit déjà beaucoup d'étudiants du Tchad, du Niger, de la RDC et du Nigeria. Et il y a des lycées de très bon niveau au Cameroun, tant à Douala qu'à Yaoundé. Pour donner une idée, parmi les étudiants entrés à l'École Polytechnique sur le concours étranger, cette année il y avait huit étudiants camerounais, ce qui est remarquable.

Aujourd'hui, il n'y a que six universités françaises qui ont des collaborations avec des universités camerounaises, et ces relations ne sont pas très intenses. On peut les étendre, et d'autres universités peuvent en créer.

D'autant que la demande existe du côté camerounais. Le ministère de l'enseignement supérieur nous avait déjà sollicités il y a deux ans, mais nous n'avions pas pu répondre. L'arrivée d'un nouvel ambassadeur français en 2019, et l'implication du conseiller de coopération culturelle et de l'attaché de coopération universitaire ont créé des conditions favorables.

Avez-vous aussi la préoccupation de renforcer des positions vis-à-vis de la concurrence internationale ?

Nous faisons face dans toute l'Afrique, francophone et anglophone, à une concurrence nouvelle de pays tels que la Turquie ou l'Arabie Saoudite, et bien entendu la Chine, qui accentue sa présence.

Ainsi, lorsque je me suis rendu en Tanzanie il y a quelques semaines, j'ai été frappé du fait que la façade d'une grande université de Dar es Salam porte une inscription, en Chinois et en Swahili, selon laquelle l'université a été construite par la Chine. Et j'ai été saisi par l'omniprésence de Huawei.

La présence des investissements universitaires chinois en Afrique est vraiment très forte. Si nous ne voulons pas être absents pour les années à venir, il faut s'en inquiéter dès maintenant.

Qu'est-ce que cet accord va changer concrètement ?

Le plus important, c'est de se connaître, et de faire en sorte d'établir une relation sur le long terme. Cela ne peut pas se faire uniquement sur le papier ou par Internet : il faut que les personnes se rencontrent, discutent, voient qu'elles ont des points communs.

La signature de l'accord m'a permis de rencontrer le ministre de l'enseignement supérieur, ainsi que la petite dizaine de recteurs des universités camerounaises. Nous avons invité en retour une délégation de recteurs à venir en France, pour visiter quelques universités françaises. Évidemment, cela ne pourra pas se faire en mai comme prévu initialement, du fait de la crise liée au Covid-19.

Nous pourrions désormais faire circuler plus facilement des informations, par exemple, des demandes d'universités camerounaises pour du soutien dans des domaines spécifiques. Le but est de faire en sorte que leurs demandes parviennent rapidement dans les universités françaises où elles pourront être accueillies éventuellement, et surtout de favoriser les relations bilatérales entre universités.

Le Mesri a soutenu l'an dernier la coopération universitaire avec l'Afrique par le Campus franco-sénégalais ou l'Université franco-tunisienne pour la Méditerranée avec le but affiché de maintenir les étudiants africains sur le continent. Est-ce aussi dans vos objectifs ?

Non, la CPU n'est pas dans cette dynamique. Bien sûr, si tous leurs jeunes s'en vont au Canada, en France ou ailleurs, ce n'est pas bon pour les pays africains, et ils sont attentifs à la fuite des cerveaux. Mais nous pensons plutôt que c'est la circulation des talents qui est importante.

« *Les jeunes retournent
chez eux quand ils
sont formés*

Pour ce qui concerne plus précisément le Cameroun, le risque de fuite des cerveaux est faible : les jeunes retournent chez eux quand ils sont formés. Le pays, est fort, a plein de possibilités, et ils ont envie de le développer. Le problème est plutôt

d'avoir des gens bien formés et compétents, qui puissent servir leur économie.

Jean-Luc Nahel



Parcours

Conférence des présidents d'université
Conseiller pour les relations internationales

Depuis

-

Jusqu'à

-

Université de Rouen Normandie
Président honoraire

-

-

Fiche n° 28266, créée le 23/01/18 à 17:29 - MàJ le 12/02/18 à 15:54

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »